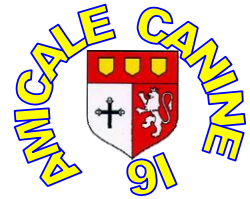




Au Ulis, le 23 mars 2015



<http://www.ac91.org>

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Responsables Obérythmée

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochain concours d'Obérythmée qui aura lieu le

Samedi 23 Mai 2015 sur le terrain du **Club de SAINT VRAIN**

Ce concours sera jugé par **Corinne Médauer**.

Il est ouvert à toute personne, membre d'un club affilié à une Société Canine ou une Fédération Canine Régionale, en possession d'une licence CNEAC Obérythmée 2015

Les concurrents seront accueillis à partir de 8h00. Le début des épreuves est fixé à 9h00,

Merci de renvoyer la feuille d'inscription jointe accompagnée

D'un chèque de **14.00 Euros = 13 Euros +1 Euro (contribution CNEAC)** à l'ordre de l'**AC91**
(Un seul chèque par chien) + (5 € par chorégraphie supplémentaire pour un même chien concerne le duo ou équipe.)

D'une photocopie des pages 1-2-3-4 ou 5 du passeport à jour,

D'une photocopie de la licence d'obérythmée 2015 collée à l'emplacement prévu,

D'une enveloppe timbrée à l'adresse du conducteur ou d'une adresse mail pour confirmation.

D'une autorisation parentale pour les mineurs.

à :

Dominique RUNDSTADLER

49, RUE DU BOIS

91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Tél : 01 64 56 22 18 - Port : 06 31 09 21 56 - Email : rnessd@free.fr

Clôture des inscriptions le 6 Mai 2015

Notre terrain se situe au lieu-dit de la Feularde RD31 91770 Saint-Vrain

GPS: 48.546124 et Long 2.348857

Les engagés au concours d'OBR seront prioritaires (pour un seul chien) au concours d'agility du lendemain.

Le concours se déroulant aux abords d'un chemin de grande randonnée, la plus grande vigilance sera réclamée quant au maintien de la propreté du site. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

En espérant vous accueillir nombreux

Christine GRANVAU

Présidente de l'AC91

-----✂-----
Possibilité de restauration sur place: Sandwich Chipolatas Merguez 3.00 €

Etes-vous intéressés ? Rayer la mention inutile

Oui

Non

Prévoir de l'eau pour votre chien.



**ENGAGEMENT AU CONCOURS
D'OBÉRYTHMÉE DU 23 MAI 2015**



Club organisateur : Amicale Canine 91 – Saint-Vrain

Régionale : **SCIF** Date du concours : **23 mai 2015** Début des épreuves : **9 h 00**

Juge : Corinne Médauer

L'engagement : **14.00 Euros = 13 Euros +1 Euro (contribution CNEAC)** (espoir gratuit)

A l'ordre de : **AC91**

A retourner à :

Dominique RUNDSTADLER
49, RUE DU BOIS - 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Port : 06 31 09 21 56 - E-mail : rnessd@free.fr

Date limite d'engagement : 6 Mai 2015

<p align="center"><u>OBLIGATOIRE</u></p> <p>Signature du président du club :</p> <p>Nom et Signature du Concurrent</p>	<p>Le club :</p> <p>Code progagil :</p> <p>Le licencié s'inscrit, il connaît les règlements régissant les concours et les dispositions relatives aux responsabilités du maître et du chien. Il a pris connaissance de la « Charte de déontologie des disciplines sportives de la S.C.C. gérées par la C.N.E.A.C., les accepte et s'engage à les respecter.</p> <p>Nom et N° de téléphone du responsable obérythmée :</p> <p>.....</p> <p>N° de téléphone et adresse mail de la personne inscrite :</p>
--	--

A compléter obligatoirement : Détail de la chorégraphie que je présenterai :

Musique :

Thème :

Scénario :

Costume :

Temps de la chorégraphie en minutes et secondes.....

Je remettrai à mon arrivée, le CD **et la clef USB** de ma musique gravé au minutage de ma chorégraphie (**1 CD et 1 clé USB par chorée**).

Je noterai mon nom sur le CD et la pochette **ainsi que sur le porte clef de la clé USB**.

Avant de coller à cet emplacement la photocopie très lisible de votre licence, Remplissez correctement le petit volet de droite.

Notez bien, si vous êtes junior ou sénior, votre catégorie (*sauf pour les 1^{er} pas*), votre niveau et votre classe où vous désirez participer.

DIVERS	1 er PAS	DUO/EQUIPE	
HTM	NOVICE	INTERM.	AVANCE
FREESTYLE	NOVICE	INTERM	AVANCE
INNOVATION			

Junior Sénior Handi OB

Identification du chien uniquement pour le Junior :

Nom :

N° tatouage :

Race : Age :